



COMMUNE DE BIBLISHEIM

**PROCES - VERBAL SOMMAIRE
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 3 NOVEMBRE 2022**

Sous la présidence de Mme CABIROL de SAINT GEORGES Mireille, Maire

Membres présents : Mme CABIROL de SAINT GEORGES Mireille, Mme SCHELLENBERGER Michèle, M. DEUTSCH Laurent, M. AMRHEIN Christophe, Mme BARTHEL-HAGER Marina, Mme BUFF Christiane, M. RITTER Fabrice, M. SCHEUER Marc, Mme TRITSCHLER Patricia, M. WEBER Pierre,

Membres absents excusés: ---

Membres absents non excusés ---

Pouvoirs: ---

Date de la convocation: 27 octobre 2022

Avant de passer à l'ordre du jour:

➤ **DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Le Conseil Municipal désigne comme secrétaire de séance: Mme BARTHEL-HAGER Marina

➤ **APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 6 OCTOBRE 2022**

Le procès-verbal de la réunion du 6 octobre 2022 est approuvé à l'unanimité.

➤ **COMPETENCES EXERCEES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DE POUVOIRS**

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les décisions prises depuis la précédente réunion du Conseil Municipal, en application de la délibération du 20 mars 2020 (article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Locales)

COMPETENCE	DECISION	DATE
Préparation, passation, exécution et règlement des marchés (L.2122-22-4°)	NEANT	
Contrats d'assurance et indemnités de sinistres (L.2122-22-6°)	NEANT	
Délivrance et reprise des concessions au cimetière (L.2122-22-8°)	NEANT	
Droit de préemption urbain (L.2122-22 -15°)	Renonciation à la préemption de la parcelle (5)/67, section 5, Rue de la Forêt Renonciation à la préemption de la parcelle (6)/67, section 5, Rue de la Forêt	12 octobre 2022 2 novembre 2022

	Renonciation à la préemption de la parcelle (3)/67, section 5, Rue de la Forêt	2 novembre 2022
	Renonciation à la préemption de s parcelles (10)/67 et (14)/67, section 5, Rue de la Forêt	2 novembre 2022
	Renonciation à la préemption de la parcelle (13)/67, section 5, Rue de la Forêt	2 novembre 2022
Droit de priorité (L.2122-22-22°)	NEANT	

POINT SUR LES DOSSIERS ET TRAVAUX EN COURS

✓ **Ecole**

La chaudière est installée mais le biofuel n'est toujours pas disponible. Madame le Maire a contacté le ministère et les différents services de l'Etat mais n'a pu obtenir aucune information.

L'entreprise GIECK était effectivement présente lors des vacances de la Toussaint mais n'a pas bâché le mobilier et il y a des travaux de peinture à reprendre. De nouveaux coffrets ont été installés pour les volets.

Le préau a été détérioré par la découpe à même le sol des plaques d'isolation.

✓ **Assainissement pluvial Rue du Moulin**

Les travaux vont débuter prochainement pour supprimer l'exutoire dans la Sauer.

✓ **Lotissement**

Les travaux de viabilisation ont commencé. Un riverain est en conflit avec l'entreprise concernant l'abattage des arbres le long de sa propriété. Le problème devra se régler avec le lotisseur et l'entreprise.

✓ **Transmétaux**

Un nouvel incendie s'est déclaré dans l'usine le 18 octobre. Un engin transpalette à pris feu dans le hall papiers et cartons.

✓ **Antenne relais**

La procédure est toujours au même stade, aucun emplacement n'ayant été proposé à ce jour. Un registre sera mis à disposition des habitants pour leur permettre de s'exprimer.

PREPARATION BUDGETAIRE: TRAVAUX A PREVOIR EN 2023

Madame le Maire présente les différents projets susceptibles d'être inscrits au budget primitif de l'exercice 2023.

✓ **Eclairage public**

Remplacement des luminaires actuels par des ampoules LED. Les mâts pourront être conservés. Ces travaux peuvent bénéficier de subventions. Ce projet apparait comme étant prioritaire.

✓ **Extension et rénovation de la Maison des Associations**

Agrandissement de la salle du côté mairie pour augmenter la capacité d'accueil, isolation et entretien des façades et de la toiture.

✓ **Ancien logement au-dessus de la mairie ou aménagement d'une salle multifonctions**

Plusieurs possibilités sont envisageables : aménagement d'un ou deux logements; démolition du vieux bâtiment entre le préau et l'ancienne mairie et création d'un nouvel espace par agrandissement du local au rez-de-chaussée en vue de l'aménagement d'une salle pour des activités scolaires ou associatives. Ce local pourra être aménagé en salle de classe en cas d'ouverture d'une nouvelle classe.

✓ **Aménagement de l'étage du bâtiment école**

Aménagement de l'espace au-dessus de l'école. L'accès se fait cependant par la cour d'école.

Le Conseil Municipal donne la priorité à la rénovation de l'éclairage public, les autres projets devront être approfondis. Il engage également une réflexion sur les horaires d'extinction de l'éclairage public la nuit.

DIVERS

➤ **Cérémonie du 11 Novembre**

La cérémonie du 11 Novembre aura lieu à 10h45, au Monument aux Morts dans l'Eglise. Elle mettra également à l'honneur les " Malgré Nous " et " Malgré Elles ". La cérémonie sera suivie du verre de la fraternité à la Maison des Associations.

➤ **Informations diverses**

⇒ *Fête des Aînés*

La Fête des aînés aura lieu le 4 décembre.

⇒ *Blaireaux*

Monsieur RITTER signale une forte diminution de la population des blaireaux dans le secteur.

⇒ *Piste cyclable*

Suite aux travaux de réfection, des barrières ont été enlevées et les embases goudronnées.

Fin de la réunion : 20 H 55

Le Maire
Mireille CABIROL de SAINT GEORGES

Mireille Cabirol de Saint Georges

